

École alternative Rose-des-Vents
Conseil d'établissement
Séance du 26 janvier 2022
18h30 – en visioconférence



Ordre du jour

Durée	Sujet	Notes de la rencontre
3 min.	Mise en place a. Présence et quorum b. Secrétariat : Isabelle Therrien c. Gardien du temps et du sujet : d. Période réservée au public	Julien Langevin sera le gardien du temps et du sujet. Aucun public présent. Le lien n'a pas été envoyé à tous.
5 min. <i>Adoption</i>	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Ordre du jour modifié : Maryline demande qu'on parle de tous les sujets du SDG ensemble Proposé par Maryline, Appuyé par Michelle
5 min. <i>Adoption</i>	Lecture et adoption du procès-verbal a. Séance du 8 décembre dernier	a. Adoption proposée par Aurore, Appuyée par Karine
15 min. <i>Information</i>	Service de garde – suivis a. Règle sanitaire (rappel) b. Manque de personnel c. Suggestion de parent : Service traiteur? d. Suggestion de parent : Service de garde, application Hophop ? e. Journée pédagogique du 11 février	a. Les règles sanitaires qui sont renforcées en ce moment au SDG sont les mêmes règles que depuis le début septembre. Toutefois, depuis la mi-décembre, elles sont appliquées vraiment à la lettre, ce qui peut surprendre un peu les enfants. Par exemple, pour simplifier le traçage en cas de cas positif, il est plus simple de placer les enfants en groupes de 5 enfants (toujours les mêmes) pour le lunch, comme ils sont sans masque pour plus de 15 minutes. Ainsi, on sait quels parents contacter en cas de problème et on n'a pas à demander aux enfants avec qui ils ont mangé depuis 3 jours. Malgré les nombreuses interventions, certains enfants ne respectent quand même pas les règles. 3 élèves ont un billet du médecin pour porter un masque en tissu. C'est beaucoup mieux depuis le retour de Noël.

		<p>Lorsque des élèves ne portaient pas bien leur masque de façon répétée, on a discuté avec les parents pour renforcer le port du masque. Les enfants sont consciencieux en général (98%), car ils ne désirent pas voir un resserrement.</p> <ul style="list-style-type: none">b. Il y a une grosse pénurie de personnel au SDG. Il y a une démission et deux congés de maladie (pour une durée non déterminée), et il n'y a personne qui applique pour les postes ouverts. C'est 3 employées sur 7. En ce moment, Maryline assure elle-même des remplacements. Le pire cas serait un bris de service, à part pour l'heure du lunch, où on est obligés de garder le service. À l'occasion, dans les prochaines semaines, elle aura besoin de faire appel à la banque de parents bénévoles, on avertit donc les parents qu'ils pourraient en entendre parler par leurs enfants. On fait appel à la communauté RDV et leur réseau pour propager le besoin pour un poste de surveillance de dîner et le besoin de contribuer comme bénévole.c. Traiteur : Isabelle T va envoyer un sondage pour comprendre l'intérêt. On va commencer à faire des démarches en avril pour l'an prochain.d. Il a été suggéré par un parent d'utiliser l'application "Hop Hop" pour faciliter la préparation des enfants à la sortie du service de garde. À la suite de recherches (Merci Maryline!) dans d'autres écoles, cette suggestion a été refusée car il faudrait débours des coûts (iPad + temps d'une éducatrice) et faire payer les parents, et en plus, la taille de l'école ne le justifie pas. Quand les parents entreront dans l'école (un jour, ce sera le cas...), ce ne sera plus nécessaire. Malheureusement, en contexte de pénurie de personnel, ce n'est pas un bon moment pour tenter une telle expérimentation. On mentionne que le moment d'attente est également un bon moment pour socialiser avec les autres parents.e. Prochaine sortie : Glissades du Pays d'en haut (Saint-Sauveur). On ne peut pas embarquer les enfants dans un autobus en ce moment. On va envoyer les inscriptions le 4 février, dans l'espoir que les mesures
--	--	---

		<p>changent. On se garde le droit de l'annuler à la dernière minute, mais nous jugeons qu'il vaut mieux ça que de l'annuler maintenant.</p>
<p>5 min. <i>Information</i></p>	<p>Suivis et redditions de comptes a. Fondation b. Comité des parents de la CSSDM c. REPAQ d. Comités de l'école</p>	<p>a. Pas de représentation de la Fondation au CÉ. b. Pas de représentation au Comité de parents de la CSSDM (Marie-Andrée a manqué la dernière rencontre) c. Pas de nouvelles du REPAQ d. On veut inviter David Maheu pour qu'il soit là au prochain CÉ afin de faire un suivi sur les comités de l'école.</p>
<p>50 min. <i>Approbation</i> <i>Information</i> <i>Information</i> <i>Approbation</i> <i>Information</i></p>	<p>Travaux du conseil a. Redditions de compte pour les mesures protégées b. Suivi Covid c. Photographie scolaire 2022 d. Grille matière 2022-2023 e. Livre TD</p>	<p>a. Voir document joint. Il s'agit de la liste des montants qui ont été fournis à l'école par le gouvernement pour diverses mesures. Approbation proposée par Aurore, appuyée par Le Thi. Au prochain CÉ, le budget complet sera présenté. b. Isabelle D présente le processus à suivre quand il y a des cas de COVID-19 à l'école. Voir documents joints. Certaines boîtes de dépistage rapide de COVID ont été endommagées (sans dommages aux tests). Il y aura des discussions dans les prochaines semaines pour ramener les parents dans l'école (avec distanciation et masque). En bas de 20% dans une classe, on ne communique rien aux parents. On communique avec le parent de l'enfant malade seulement, ainsi que les parents des enfants qui mangent avec l'enfant malade à tous les midis. Campagne de vaccination le 18 février, les parents doivent remplir l'approbation avant le 4 février.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Thi demande des précisions sur l'information qui se rend à l'école : si un enfant a un test positif, l'info se rend au professeur. On tient pour acquis qu'il n'y a pas de contact. Elle exprime son inquiétude, sachant que des enfants lui rapportent que d'autres enfants ne mettent pas toujours leur masque. - 3-4 parents du CÉ ont accepté d'attendre la réception de nouvelles boîtes. Celles qui n'ont pas été endommagées vont être immédiatement données aux parents de l'école. - Isabelle D mentionne que certaines écoles de la CSSDM sont déjà à 20%, alors ça va extrêmement bien à RDV où il n'y a toujours aucun cas actif. Il faut faire attention de ne pas stigmatiser les enfants qui l'ont ou qui l'ont eu.

		<ul style="list-style-type: none"> c. Pour l'automne 2022, il faut commencer les démarches dès maintenant. Marie-Andrée ne veut pas s'engager pour l'an prochain, malgré le fait qu'elle a aimé l'expérience cette année. Elle va entreprendre les démarches de son côté et revenir avec des suggestions au prochain CÉ. Il reste deux photos de classe à faire (Paola et Danielle). d. La grille-matière de l'année 2022-2023 est approuvée : Proposé par Michelle S et appuyé par Anne. e. On a besoin de l'accord du CÉ pour donner des livres qui sont fournis gracieusement par la banque TD. Chaque année, on garde quelques exemplaires pour la bibliothèque de l'école. Proposé par Marie-Andrée et appuyé par Aurore.
20 min.	<p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Semaine des enseignants et enseignantes b. Bienveillance c. Remplacement de Paola d. On joue dehors? 	<ul style="list-style-type: none"> a. La semaine du 6 février est la semaine des enseignants et enseignantes. b. Des parents de l'école demandent plus de bienveillance entre les profs et les enfants, et aussi entre les parents et les professeurs. Il y a de la souffrance à la suite de remarques qu'ils n'auraient pas dû recevoir. c. Paola est absente pour une durée indéterminée depuis le retour des fêtes. Le remplaçant actuel va couvrir l'absence jusqu'à l'affichage de poste pour un remplacement dans les prochaines semaines. Ensuite, le remplaçant sera présent jusqu'au retour de Paola. d. Les enfants sortent tous les soirs. Comme il n'y a pas de rotation comme dans d'autres écoles, il y a des moments où il n'y a personne dans la cour et c'est normal. Vers 17h, tous se rassemblent dans le local à l'intérieur parce qu'il y a des éducatrices qui ont terminé leur quart de travail.
		<p>Levée de la séance à 20h17 proposée par Marie-Andrée.</p>

Légende des points

- Adoption : Il est permis de modifier la proposition déposée avant de l'adopter.
- Approbation : La proposition est adoptée telle quelle.
- Information : Point d'information et d'échange.
- À tout moment, le conseil d'établissement peut émettre des recommandations à la Direction d'établissement. Cette dernière doit en faire un suivi.